

Résolution «**Fondamentalismes et Droits des femmes**»

Lors d'une conférence tenue à Bâle le 8 juin 2013, l'Association suisse pour les droits de la femme ADF-SVF a adopté la résolution suivante:

Après des siècles de révolutions sanglantes et de guerres civiles, l'Europe a introduit et fait respecter les valeurs proclamées à l'époque des Lumières: tolérance et pluralisme, droits humains et droits des citoyens et citoyennes – avec d'épouvantables régressions au cours du 20^e siècle. S'appuyant sur ces bases et grâce aux luttes menées dès la fin du 19^e siècle, les femmes ont obtenu leur émancipation en politique, dans l'économie, aux niveaux social et culturel. L'article constitutionnel garantissant l'égalité permet aux femmes et aux hommes d'aujourd'hui de se réaliser, selon leurs compétences, dans leurs choix existentiels, professionnels et familiaux. Il s'agit de défendre ces acquis contre toutes les attaques des groupes fondamentalistes, en particulier de type religieux, et toutes religions confondues:

Pour cette raison, nous exigeons:

1. Des possibilités d'éducation pour une société civile démocratique

La scolarité obligatoire doit développer, par une approche progressive, une compréhension des fondements de la démocratie, de la tolérance, du pluralisme et de la liberté individuelle.

Les bureaux cantonaux de l'intégration et de la naturalisation doivent mettre sur pied des cours sur les règles de base et le fonctionnement d'une société civile démocratique. Ces cours devraient être obligatoires

2. Dans le domaine de l'éducation, du travail et de la famille, une réelle mise en pratique de l'égalité entre les femmes et les hommes, telle qu'elle est affirmée dans notre Constitution.

Pour conserver ces droits essentiels des femmes face à un fondamentalisme de plus en plus menaçant, les bureaux administratifs publics – comme par exemple le Bureau fédéral de l'égalité entre les femmes et les hommes – doivent disposer de ressources suffisantes tant en personnel que financières.

Bâle, le 8 juin 2013